

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 179 | Date 20-26 novembre, 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 34 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

21 novembre : Après 18 ans d'emprisonnement, la libération de l'écrivain Sadık Aslan a été reportée en mai dernier, mais avec une nouvelle décision du Conseil d'administration et de surveillance, sa libération a été reportée de 3 mois supplémentaires.

21 novembre : La libération de Resul Baltacı, prisonnier politique de la prison de type T de Düzce Çilimli, a été empêchée par des sanctions disciplinaires arbitraires pendant 13 mois.

23 novembre : Un tribunal d'Istanbul a statué en faveur de l'arrestation du journaliste Mehmet Kamış, rédacteur en chef adjoint d'un journal aujourd'hui fermé en Turquie, accusé de tentative de destruction de l'ordre constitutionnel en raison de son rôle présumé dans un coup d'État manqué en 2016.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

21 novembre : Le gouvernorat de Şırnak a fait une déclaration le 21 novembre 2023 et a interdit toutes les réunions à portes ouvertes, les manifestations, les marches, les déclarations de presse, les sit-in, les rassemblements, le montage de tentes, les pétitions, l'ouverture de stands, les funérailles de masse et les visites de cimetières, les commémorations, les festivals, les concerts, les divertissements, les spectacles, les manifestations et les événements similaires pendant 7 jours à compter du 22 novembre 2023.

23 novembre : La police est intervenue lors d'une déclaration à la presse devant le palais de justice d'Istanbul Çağlayan concernant les prisons de type Y, S et R et a arrêté 6 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

20 novembre : Les médias pro-gouvernementaux ont pris pour cible le leader du principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), Özgür Özel, pour avoir assisté à la récente représentation d'une chanteuse d'opéra kurde en compagnie de Pervin Buldan, une députée du Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (HEDEP) pro-kurde, et d'autres politiciens des deux partis.

21 novembre : Le 10e tribunal pénal d'Istanbul a ordonné le blocage et la suppression d'un contenu du site EngelliWeb au motif d'une violation des droits de la personne.

22 novembre : Le 21 novembre 2023, le tribunal pénal n° 10 d'Istanbul a interdit l'accès au contenu du site ifade.org.tr au motif d'une violation des droits de la personne et a ordonné la suppression du contenu.

23 novembre : Les agences gouvernementales turques ont demandé la suppression d'un total de 90 400 pages web et autres contenus de Google au cours de la dernière décennie.

23 novembre : Des tribunaux de l'est de la Turquie ont condamné les journalistes kurdes Hacı Boğatekin et Özgür Boğatekin et leur ont infligé des peines.

24 novembre : Le journaliste turc Levent Gültekin a été condamné à une amende de 25 000 TL (866 dollars) pour avoir insulté Selçuk Bayraktar, le directeur technique du producteur turc de véhicules aériens sans pilote (UAV) "Baykar", qui est également le gendre du président Recep Tayyip Erdoğan.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

20 novembre : Meral Akşener, chef du parti d'opposition nationaliste İYİ (Bon), affirme que certains chefs de la police turque possèdent des hôtels où la prostitution est imposée aux filles orphelines.

24 novembre : Le baron de la drogue croate Nenad Petrak obtient la nationalité turque en 2022, alors que Süleyman Soyly, député du parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir, est ministre de l'Intérieur.

MINORITÉ KURDE

21 novembre : Le ministère turc de la Justice a demandé une notice rouge INTERPOL pour le célèbre chanteur et militant kurde Ferhat Tunç, qui vit en exil en Allemagne, conformément à un mandat d'arrêt délivré à son encontre en 2021 pour ne pas s'être présenté à des audiences au tribunal.

24 novembre : Halil Aksoy, ancien député d'Ağrı du Parti démocratique des peuples (HDP), est détenu à Istanbul au motif qu'il a une peine de prison finalisée de 8 ans et 9 mois pour " être membre d'une organisation illégale " et est arrêté par le tribunal.

CONDITIONS CARCÉRALES

20 novembre : Dans la prison fermée de haute sécurité d'Ankara Sincan, 14 prisonniers ont été condamnés à des sanctions disciplinaires pour avoir écouté la chanson « Lè Amedê ».

22 novembre : Mücella Yapıcı (72 ans), architecte de renom et accusée dans le procès du parc Gezi, qui a été libérée d'une prison d'Istanbul en septembre, a raconté les mauvaises conditions de détention auxquelles elle a été confrontée en tant que femme âgée.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

24 novembre : L'artiste et activiste iranienne Shailin Asadollahi est arrêtée en Turquie. On sait qu'elle risque d'être expulsée vers l'Iran.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

23 novembre : La police du sud de la Turquie aurait déshabillé, arrosé et battu un détenu de 20 ans soupçonné de trafic d'armes à feu non enregistrées.

23 novembre : 2 personnes (H. Ş. et D. S.) détenues par la police au bord du lac Seyhan Dam à Adana, au motif de "commerce d'armes sans licence", ont été soumises à la torture et aux mauvais traitements, menacées de mort, et ont été blessées à plusieurs endroits du corps à cause de la torture et des mauvais traitements.

DROITS DES FEMMES

21 novembre : Orhan Çiftçi, ancien gouverneur de la province de Kırklareli, a été acquitté des accusations de violence domestique malgré des preuves convaincantes contre lui.

24 novembre : Publié à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le rapport indique qu'au moins 288 femmes

ont été tuées et 681 autres ont été victimes de violences de la part d'hommes depuis le début de cette année.